

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 Avril 2023

Etaient présents à cette réunion, tous les administrateurs à l'exception de :

- Daniel ROESER donnant pouvoir à Laurent GOEHLINGER.
- Jonathan GUENAIRE donnant pouvoir à Frédéric MOREL.
- Bruno BACUS donnant pouvoir à Nathan FLURY.

Jean-Paul LARGENTIER, Bruno GATINOIS et Olivier HOUOT, administrateurs suppléants, sont excusés.

Approbation du dernier compte rendu de Conseil d'Administration

Le Président recueille la validation du projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 13 Mars 2022 dernier. Le compte rendu du Conseil d'Administration du 13 Mars 2022 est validé à l'unanimité.

Retour sur les réunions préparatoires à l'Assemblée Générale

Le Président MASSENET souhaite tout d'abord remercier l'ensemble des Administrateurs présents aux différentes réunions et plus particulièrement ses deux Vice-Présidents qui l'ont accompagné à l'ensemble des six réunions. Il remercie également le Directeur pour la qualité du diaporama et l'Administrateur Jean-Jacques BOSCHETTI pour la qualité de l'accueil qui nous a été réservé à TUCQUEGNIEUX.

Toutes les réunions se sont très bien passées. L'affluence été bonne. Il faut de plus noter le calme observé, qui permet d'aborder notre Assemblée Générale, tout à fait sereinement.

Retour sur les deux résolutions qui seront votées à bulletin secret à l'Assemblée Générale du 22 Avril prochain

Pour rappel, les deux résolutions, qui seront à voter à bulletin secret, lors de l'AG du 22 Avril 2023 :

TAXE HECTARE :

La proposition au vote concernant la taxe à l'hectare, devant l'Assemblée Générale du 22 Avril prochain, sera donc la suivante :

Solution 1 : Pas d'allocation de la somme perçue dans le cadre du plan de résilience sur la taxe à l'hectare.

Solution 2 : Répercussion à la baisse, de la somme perçue dans le cadre du plan de résilience, en totalité sur la taxe à l'hectare.

POLICE DE LA CHASSE :

Souhaitez-vous, la poursuite du travail de réflexion engagé par le Conseil d'Administration, sur le renforcement du service Police de la chasse par la mise en place d'une brigade d'agents de développement ?

Le Président fait alors un retour sur les réunions préparatoires et revient sur les explications qu'il a données aux adhérents, sur ces deux mesures. Il rappelle le principe de répartition du plan de résilience et espère un soutien du vote de l'Assemblée Générale concernant la Police de la Chasse, afin de pouvoir poursuivre le travail engagé.

Modulation de la taxe territoriale

La Fédération a mis en place, depuis deux saisons, le principe de modulation de la taxe territoriale pour les lots définis selon la liste non exhaustive suivante : ne chasse pas assez, n'agraine pas toute l'année, cause des dégâts de façon récurrente, applique des consignes de tir, ne participe pas à la prévention, dépassent les préconisations de prélèvements du SDGC de façon récurrente...).

Pour la saison 2023-2024, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas appliquer de modulation sur la taxe territoriale. La baisse importante des dégâts et l'apaisement de nombreux points noirs, n'entraînent pas de nécessité d'application.

Néanmoins, cet outil a montré son efficacité et il semble opportun au Conseil d'Administration de le reconduire pour garder cette possibilité à l'avenir.

Approbation du budget pour la saison 2023-2024

Le budget prévisionnel, qui a été réalisé par le directeur, la comptable et le Trésorier NONDIER puis validé par le Président MASSENET, a été envoyé par voie informatique à l'ensemble des Administrateurs. En l'absence de remarque particulière, le budget prévisionnel 2023-2024 est adopté à l'unanimité et sera proposé en l'état, au vote de l'Assemblée Générale du 22 Avril 2023 prochain.

Retour sur le plan d'accompagnement de l'Etat auprès des FDC

La répartition de la somme perçue par les FDC dans le cadre du plan d'accompagnement sur trois ans devrait se faire différemment de celle du plan de résilience. Les nombreuses remontées fédérales appellent à une révision de la manière de répartition. En effet, si le plan de résilience tenait uniquement compte des sommes des dégâts indemnisés aux agriculteurs par chaque fédération, la répartition de sommes annuelles du plan d'accompagnement se ferait sur le montant total des comptes dégâts. Cette répartition permettrait notamment de ne pas pénaliser les Fédérations qui ont peu de dégâts mais une facture liée à la prévention importante.

Assemblée Générale 2022

Le Président MASSENET dresse rapidement un chemin de fer pour le déroulement de l'Assemblée Générale. Il rappelle que le rendez-vous est fixé à 8h30.

Les six Administrateurs assesseurs chargés du dépouillement seront :

- Daniel ROESER (chef de bureau 1)
- Jean-Jacques BOSCHETTI
- Frédéric MOREL

- Jean-Pierre CALLAIS (chef de bureau 2)
- Elise DEZAVELLE
- Pascal BAZET

Chacun des deux bureaux de dépouillement, en plus des 3 Administrateurs, sera composé de 3 adhérents volontaires. Ainsi, un total de 6 adhérents volontaires, seront désignés en début d'AG.

Retour sur la CDCFS du jeudi 6 Avril 2023

La CDCFS visant à fixer les arrêtés fourchette chevreuils et sangliers s'est déroulé le jeudi 6 Avril après-midi. Le groupe de travail de la semaine précédente avait déjà permis de dégrossir le travail, mais il faut noter l'exceptionnelle rapidité de la réunion.

Le Président signifie au reste des membres, qu'il recevra prochainement le DDT, pour faire un bilan, parler de la saison à venir et de l'avenir de la chasse meurthe-et-mosellane au sens large.

Nous pensons d'ailleurs recevoir le bilan des prélèvements des Louvetiers à cette occasion. Pour poursuivre sur les Lieutenants de Louveterie, le Président MASSENET affirme sa volonté de réorganiser la traditionnelle réunion annuelle, Louvetiers-Administrateurs, courant juin.

Points sur les dégâts en cours

Les dégâts sont en baisse par rapport à N-1. Cette baisse peut être due, en partie, à la fermeture hivernale de la télédéclaration des dégâts. Cependant les statistiques du mois de mars, marquées par la réouverture du site, demeure également à la baisse. Le Conseil d'Administration reste très vigilant. Il faut d'ailleurs noter des dossiers de dégâts sur féveroles et pois en ce début de saison. On déplore par exemple, une surface de pois détruite sur le massif 6. Cette culture n'a pas pu être entourée, alors même que les agriculteurs s'étaient engagés lors du comité de suivi sanglier à signaler toutes les cultures à risque et particulièrement celles de pois.

Pour poursuivre sur la prévention, le Directeur et les techniciens feront un point sur le matériel et les demandes en cours, afin de réaliser une commande de matériel s'il le faut.

Questions diverses

- GIC

Un GIC a été récemment créé sur le massif 32, nous espérons qu'il contribuera à l'amélioration de la situation dégâts du massif. Un GIC pourrait voir le jour sur le massif 29, suite à une réunion qui se

tiendra le 12 Avril prochain : le but étant principalement de gérer les populations de grands cervidés. Une réunion en ce sens sera également réalisée sur le massif 8A, à la demande du Louvetier Nathalie FONTY et de l'Administrateur NONDIER.

- Décision pour ester en justice

La FDC54 a perdu le dossier BURTE. Cette décision est incompréhensible. Nous souhaitons créer un précédent. Dans l'impossibilité de faire appel, les membres du Conseil d'Administration décide à l'unanimité de se pourvoir en cassation.

- Commission COMCOM et commission Police

L'Administrateur CALLAIS informe les membres du CA, que deux nouvelles COMCOM seront prochainement rencontrées, afin de présenter la FDC, nos actions et nos projets, notamment en termes d'environnement et de police.

Le Vice-Président GOETZMANN attend le vote de l'Assemblée Générale concernant la validation du principe de développement de la Police de la Chasse. Il ira ensuite à la rencontre d'autres départements pour poursuivre le travail.

- SIA

La FDC a mis en place, en collaboration avec le service « Armes » de la Préfecture, des après-midis de permanence pour faciliter la création des comptes SIA. Une communication sera faite en ce sens.

- Formation chasse à l'Arc

Michel LORRAIN informe les membres du CA, qu'une commande de matériel, pour palier la casse notamment des flèches sera prochainement nécessaire.

- Collecte de sang

L'Administrateur Laurent GOEHLINGER émet l'idée, en collaboration avec le don du sang, d'organiser une collecte de sang avec nos chasseurs au siège d'ATTON. Nos locaux pourraient en effet se prêter à cette collecte et cela contribuerait à la bonne image de la FDC54. Le Directeur se penchera sur la question. Il informe d'ailleurs, qu'une demande a été également réalisée par Groupama pour de la formation aux gestes de premiers secours.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 19h00, et un repas est dégusté.

Le Président

Le Secrétaire

P. Massenet

M. Lorrain